

CP du 15 AVRIL

DIRECTION DES FINANCES, DES ACHATS, DES MARCHES PUBLICS ET DE L'INFORMATIQUE

1) L'association FAB (Former un Avenir sans Brutalité) met en place, dans les établissements scolaires ou dans des lieux publics, des actions pour lutter contre la violence.

Une subvention de fonctionnement de **500 euros** leur est allouée

DIRECTION DE L'EDUCATION DES LOISIRS ET DE LA MOBILITE

1) Les **allocations départementales de transport, ou d'enseignement**, viennent d'être votées. Si vous souhaitez savoir si votre dossier est passé, vous pouvez m'appeler au 06 70 36 95 08.

2) La restauration scolaire étant désormais une compétence intercommunale, le CG vient de voter la signature d'une nouvelle convention, cosignée par Mrs SAVARY, BOUQUET et COLLART.

3) Le CG soutient la sauvegarde de l'habitat traditionnel à pans de bois.

Un **couple de St Amand/Fion**, qui souhaite restaurer les façades de leur maison à pans de bois, va pouvoir bénéficier d'une subvention de **1 080 €**.

4) Le CG aide financièrement les associations sportives qui organisent des manifestations.

Ainsi, ce sont plusieurs subventions qui viennent d'être votées par la CP :

- **1 254 €** au « **Champagne Triathlon** », pour le **10° triathlon international** du 26 juin, au lac du Der,

- 550 € au «Club Pugilistique Vitryat » pour le gala de boxe du 16 avril,
- 3 x 380 € au « Vitry Football Club », pour les tournois des 11, 12, 25 et 26 juin,
- 380 € au « Slider's Tribu », pour le 4^e tournoi international du 11 au 13 juin.
- 380 € à l'UCVF (Univers Cycliste Vitry Frignicourt), pour la «Rando du printemps » du 13 mars.

5) En janvier 2009, l'Assemblée a décidé d'aider les associations sportives de plus d'une année d'existence et pratiquant un sport agréé « jeunesse et sport » (sauf licence découverte ou temporaire), en octroyant une participation de 10 € par licencié entre 5 et 21 ans (sauf si moins de 11 licenciés).

Voici les participations des clubs de Vitry et du canton :

- Ecole d'Arts Martiaux de Vitry : 440 €,
- Athlétisme club vitryat : 170 €,
- La Gauloise (basket) : 1 080 €,
- Club Pugilistique Vitryat : 320 €,
- Bikes Racing de Couvrot : 190 €,
- Univers Cycliste Vitry Frignicourt) : 160 €,
- Entente Bignicourt/Frignicourt : 630 €,
- Union Sportive de Couvrot : 1 040 €,
- Union Sportive Chausséenne : 550 €,
- Vitry Football Club : 1 650 €,
- Association des portugais Unis : 180 €,
- La Champenoise (gymnastique) 1 930 €,
- AS Vitry Hand : 630 €,
- Judo Club de Couvrot : 610 €,
- Familles Rurales de la Vallée de la Lisse (St Amand) : 140 €,
- Karaté Vitry : 190 €,

- Société de Natation et de Sauvetage Vitryat : 740 €,
- Association sportive « Le Messenger » : 820 €,
- Slider's Tribu : 1 250 €,
- Tennis Club Vitryat : 1 710 €,
- Ping pong Club de Frignicourt : 210 €,
- Vitry Top (tennis de table) : 290 €,
- Champagne Triathlon : 230 €,

6) Le CG soutient également les associations sportives pour l'achat de matériel sportif, pédagogique, ou de reprographie.

L'association **Vitry Hand** souhaite acquérir un **kit de hand ball** et du **petit matériel**. **249 €** lui sont octroyés à ce titre.

7) Le CG soutient **l'emploi sportif de l'OMS** (office municipal des sports) depuis septembre 2009. A l'issue d'entretiens-évaluations, il apparaît que les conventions et les missions de l'employé sont bien respectées. L'aide à l'OMS, de **10 000 €** est donc reconduite pour la 2^e année.

8) Les clubs sportifs qui organisent des stages d'initiation, de perfectionnement et de formation à un sport peuvent prétendre à une aide financière, s'ils répondent aux critères.

L'association **Champagne Triathlon** a organisé un stage d'entraînement pour 26 jeunes, du 12 au 16 mai. Ils vont toucher **854 €**.

9) Dans le cadre de l'aide aux communes pour la surveillance des transports scolaires,

Bignicourt/Marne et Vitry vont toucher respectivement **365,15 €** et **4 494,17 €**.

10) La ville de **Vitry** va toucher une aide annuelle de **25 397 €**, pour son **école de musique**.

11) Le Département soutient les projets culturels.

« La Salamandre » de Vitry se voit attribuer diverses subventions :

- 3 900 €, pour les ateliers encadrés par des artistes en résidence,
- 15 250 €, pour l'École du spectateur,
- 2 600 €, pour la diffusion dans les quartiers urbains sensibles,
- 14 550 €, pour « Au bout du village » (diffusion en milieu rural),
- 3 325 €, pour « Machabulle » 2011,
- 8 675 €, pour le Plan Territorial d'Éducation Artistique (« l'Enfant Créateur »)

« L'Orange Bleue » de Vitry obtient aussi plusieurs subventions :

- 7 500 €, pour le soutien à la pratique musicale amateur
- 15 250 €, pour la diffusion 2011 « jeunes publics »,
- 3 500 €, pour les concerts « jeune public » et actions en temps scolaire, 3 400 €, pour le festival « Courants d'Arts »,
-

« Le Numi's Club » de Vitry se voit attribuer 3 000 € pour son festival « Bulles en Champagne »,

« L'Orange Bleue » de Vitry va recevoir une subvention de

Et « Demain, il fera jour », aura droit à une somme de 1 575 €, pour son spectacle « Maintenant ».

Mariane DOREMUS

